



Les chiffres de la santé

LE MÉMENTO DU MÉDICAMENT



Édition 2011



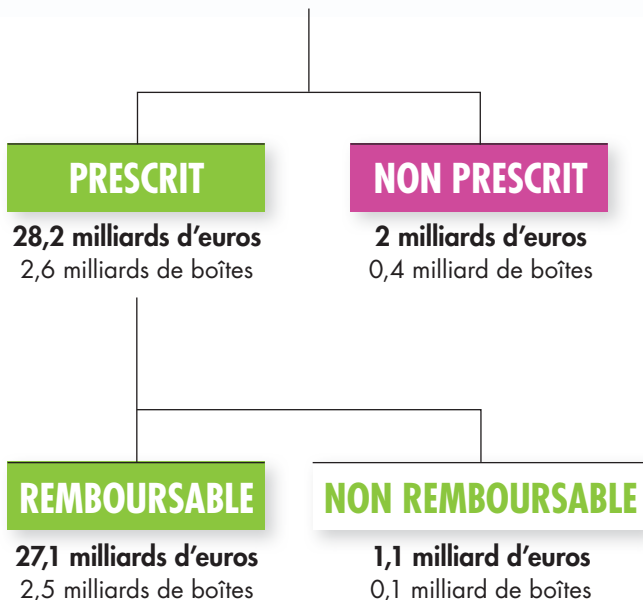
Le marché du médicament en France

Les ventes de médicaments en pharmacie



MARCHÉ

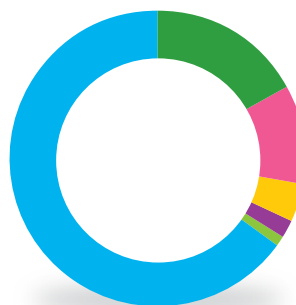
30,2 milliards d'euros
3 milliards de boîtes



En 2010, les ventes de médicaments prescrits et remboursables ont progressé de 0,7 % en valeur mais ont diminué de 1,2 % en nombre de boîtes.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville 2010.

Répartition des dépenses de médicaments

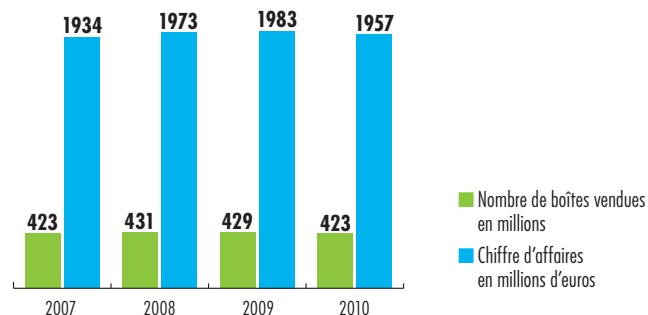


- Sécurité sociale **65 %**
- Ménages **17 %**
- Mutuelles **11 %**
- Sociétés d'assurance **4 %**
- Institutions de prévoyance **2 %**
- Etat, collectivités locales **1 %**

En 2009, les mutuelles étaient le troisième financeur des dépenses de médicaments, après la Sécurité sociale et les ménages.

Source : Comptes nationaux de la santé 2009 - septembre 2010.

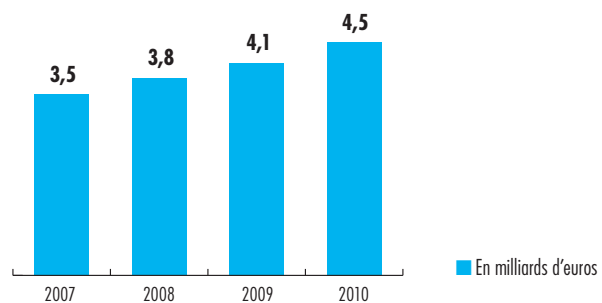
Evolution des ventes de médicaments achetés sans ordonnance



En 2010, le marché de l'automédication reste atone : les volumes de vente ont chuté de 1,4 %.

Source : IMS Health, ventes pharmacies de ville 2010.

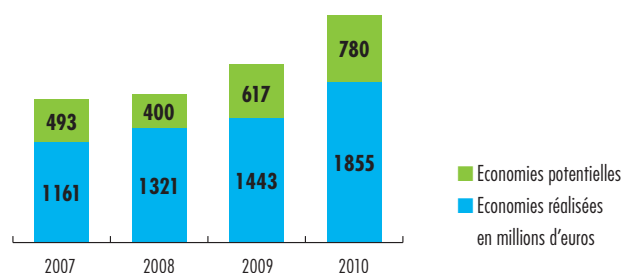
Evolution des ventes de génériques



En 2010, les ventes de génériques continuent de progresser. Cependant, elles ne représentent que 15% en valeur du marché total des médicaments.

Source : IMS Health, ventes de pharmacie de ville, à partir du répertoire officiel des médicaments génériques.

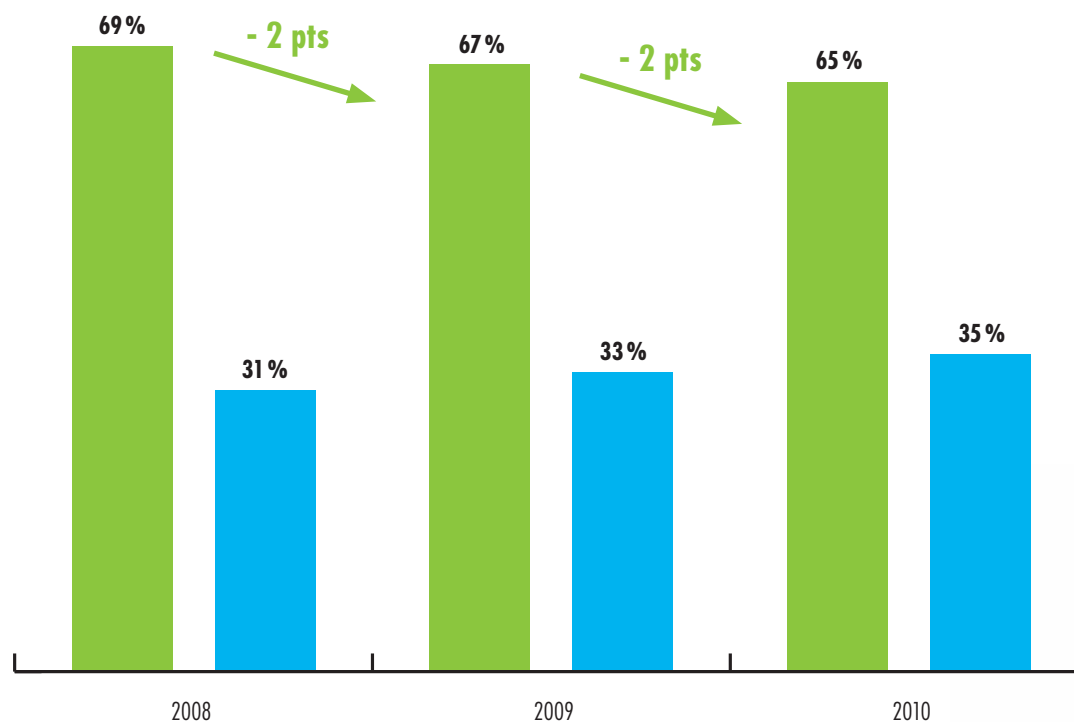
Evolution des économies liées aux génériques



En 2010, les économies liées à la délivrance de génériques ont progressé de 28,5%.

Source : FNMF, Observatoire du médicament, à partir des données IMS Health et du répertoire officiel des génériques.

Diminution du recours aux génériques au sein du répertoire (en nombre de boîtes)



Le répertoire des médicaments génériques regroupe les médicaments qui ne sont pas protégés par un brevet :

■ les médicaments de marque après expiration de leur brevet (médicaments de référence),
Ex: Mopral® 20 mg.

■ et leurs génériques.
Ex: oméprazole 20 mg Téva, oméprazole 20 mg Mylan, ...

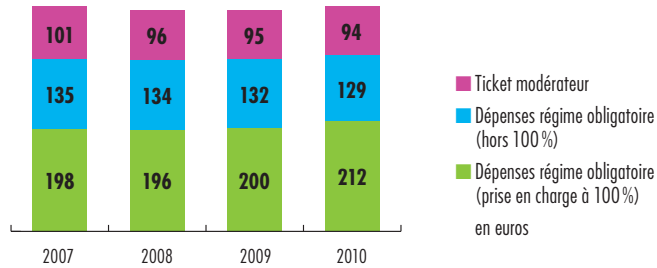
Source : FNMF, Observatoire du médicament, à partir des données IMS Health.

Depuis 2008, malgré l'élargissement progressif du répertoire, on assiste à la diminution de la part de marché des génériques (- 4 points) au profit des médicaments de référence. Cette érosion s'explique notamment par une utilisation plus systématique sur les ordonnances de la mention NS (non substituable) par les prescripteurs et par une moindre acceptation des génériques par les patients.

La Mutualité Française s'inquiète de la diminution du recours aux médicaments génériques qui, à qualité des soins égale, permettent de réaliser des économies pour financer l'innovation thérapeutique.



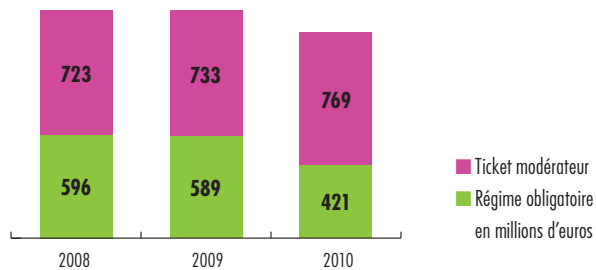
Evolution de la dépense moyenne de médicaments par personne protégée



En 2010, les dépenses de médicaments par personne protégée ont progressé de 1,9%, du fait de l'augmentation des dépenses prises en charge à 100%.

Source : FNMf, à partir des données de la CNAmts.

Evolution des dépenses des médicaments remboursés à 15% à partir d'avril 2010



En 2010, malgré la chute des dépenses des médicaments à vignette orange, le ticket modérateur a progressé de 5% sous l'effet du transfert de charge.

Source : FNMf, Observatoire du médicament 2010, à partir des données IMS Health et des avis de la Commission de la transparence de la Haute Autorité de Santé sur les médicaments.

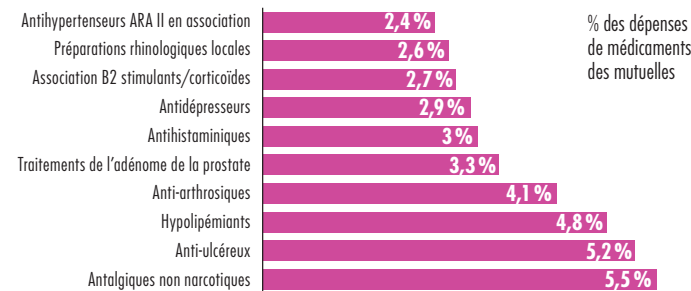
Les 10 premières DCI remboursées par les mutuelles

Dénomination commune internationale	Remboursements par les mutuelles (en millions d'euros)	Evolution 2009-2010	Principaux médicaments	Action thérapeutique
Paracétamol	94	+ 1%	Doliprane®, Efferalgan®, Dafalgan®	Antalgique
Esoméprazole	58	+ 9%	Inexium®	Anti-ulcéreux
Chondroïtine sulfate	57	+ 9%	Chondrosulf®, Structum®	Anti-arthrosique
Fluticasone/Salmétérol	51	- 1%	Seretide®	Anti-asthmatique
Atorvastatine	51	0%	Tahor®	Hypolipémiant
Insaponifiables d'avocat et de soja	40	+ 8%	Piasclédine®	Anti-arthrosique
Oméprazole	39	- 10%	Oméprazole générique, Mopral®	Anti-ulcéreux
Rosuvastatine	38	+ 16%	Crestor®	Hypolipémiant
Desloratadine	37	- 9%	Aerius®	Anti-allergique
Budésonide/Formatérol	34	+ 3%	Symbicort®	Anti-asthmatique

Malgré l'existence d'hypolipémiants génériques, les deux seules molécules encore protégées par un brevet (atorvastatine et rosuvastatine) figurent parmi les plus remboursées en 2010.

Source : FNMf, Observatoire du médicament 2010 à partir des données IMS Health.

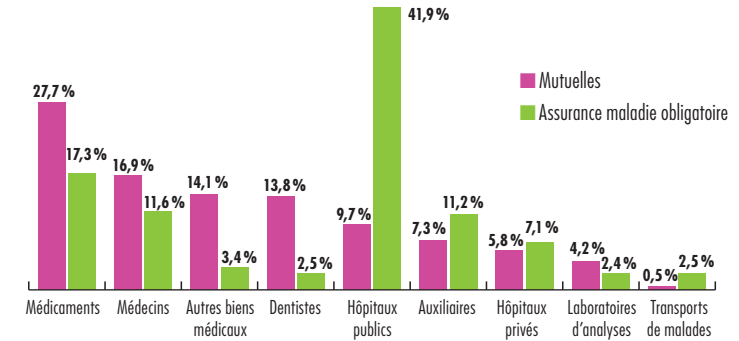
Les 10 premières classes thérapeutiques remboursées par les mutuelles



En 2010, ces classes thérapeutiques concentrent près du tiers des remboursements de médicaments des mutuelles.

Source : FNMf, Observatoire du médicament 2010 à partir des données IMS Health.

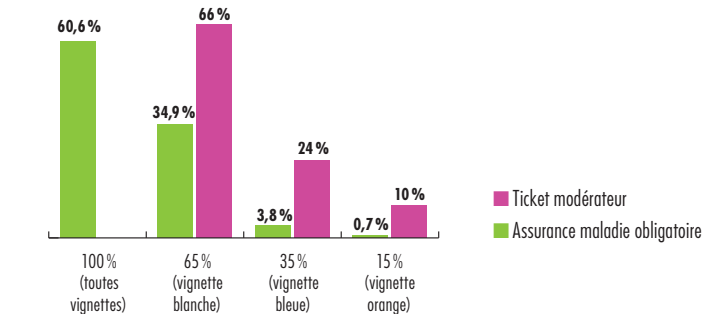
Répartition de la dépense de soins et de biens médicaux



En 2009, les dépenses de produits de santé (médicaments et autres biens médicaux) se sont élevées à près de 5,7 milliards d'euros pour les mutuelles, soit 41,8% de leurs dépenses totales.

Source : Comptes nationaux de la santé 2009 - septembre 2010.

Répartition des dépenses de médicaments par type de vignette



En 2010, les médicaments à vignette orange ont déjà représenté 10% du ticket modérateur pharmacie.

Source : FNMf, Observatoire du médicament 2010 à partir des données IMS Health.

Politique du médicament de la Mutualité Française

La Mutualité Française développe une politique du médicament centrée sur la qualité et l'utilité, qui vise à :

- Promouvoir un meilleur usage des médicaments,
- Développer l'utilisation de la DCI,
- Développer l'usage des médicaments génériques,
- Accompagner les adhérents dans leur démarche d'automédication,
- Veiller à ce que le niveau de prise en charge d'un médicament soit en adéquation avec sa performance scientifique évaluée par la Haute Autorité de Santé,
- Défendre les intérêts des patients au niveau européen.

L'amélioration de la qualité des soins passe par une allocation des ressources adaptée aux besoins de santé et par une information éclairée des patients.

La Mutualité Française en chiffres

- La quasi-totalité des mutuelles santé (régies par le code de la Mutualité),
- 38 millions de personnes protégées,
- 77 000 personnes employées en Mutualité,
- 2 500 services de soins et d'accompagnement mutualistes,
- Un poids économique de l'ordre de 19,9 milliards d'euros en 2009, dont 16,2 milliards d'euros en complémentaire santé,
- Les médicaments représentent le premier poste de dépenses des mutuelles.

GLOSSAIRE

DCI : La Dénomination Commune Internationale est mise en place par l'Organisation Mondiale de la Santé et désigne la substance active ou molécule contenue dans le médicament.

SMR : Le Service Médical Rendu est évalué par la Haute Autorité de Santé. Il est qualifié de majeur, important, modéré, faible, ou insuffisant (SMRi) pour justifier le remboursement.

TM : Le Ticket Modérateur représente la part de la dépense non prise en charge par la Sécurité sociale.

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.mutualite.fr